

# BÉNIN

Capitale : Porto Novo



## Offres préaffranchies en prioritaire

Délais indicatifs	Postexport		Colissimo Emballage International
		Documents :	
Cotonou		J + 4/5	J + 5/8
	Reste du pays	J + 5/7	
Zone tarifaire	Monde Entier		Monde Entier
Format/Poids maxi	20 g		5 et 7 kg selon formats
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		
<b>OPTIONS</b>			
Indemnisation Ad Valorem	Non		Oui, montant maxi : 1 500 €
Recommandation	Oui		Non
Avis de Réception	Oui		Oui
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		Non

## Affranchissements en prioritaire

Délais indicatifs	Courrier International		Colissimo International
	Documents :	Marchandises :	
Cotonou	J + 4/5	J + 5/6	J + 5/8
	Reste du pays	J + 5/7	
Zone tarifaire	2		C
Poids maxi	3 kg		20 kg
Dimensions max L	Voir page 46		1 m
Dimensions max L+l+h	Voir page 46		2 m
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine
<b>OPTIONS</b>			
Indemnisation Ad Valorem	Non		Oui, montant maxi : 1 500 €
Recommandation	Oui		Non
Avis de Réception	Oui		Oui
Emballage à affranchir (poids max)			Oui, 1 à 7 kg selon formats
Valeur Déclarée	Oui, montant maxi : 793 €		Oui, montant maxi : 512 DTS*
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		Non

**Principaux objets interdits :** Boissons alcoolisées, disques. **Nota :** les montres contre-remboursement sont admises seulement en valeur déclarée, sous forme de boîtes. Dispositions générales pages 48 et 49.

**Dispositions spéciales :** Les exportateurs d'articles de bijouterie et d'articles confectionnés en tissu doivent transmettre à Monsieur le Chef de la Région Douanière de : • L'OUEMÉ, BP 47, Porto Novo, pour les envois à destination de Porto Novo, • L'ATLANTIQUE, BP 400, Cotonou, pour les envois à destination de Cotonou et autres villes du Bénin, 48 heures au plus tard après le dépôt des colis, un bordereau récapitulatif de leurs envois reprenant : le nom de l'expéditeur ou de l'établissement exportateur, les numéros et date d'expédition, les noms et prénoms du destinataire, la nature et l'espèce de l'expédition, la valeur FOB réelle et le coût de l'expédition, la ville de destination. Dispositions générales page 25.

\*DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr).